

INTIMIDATION/HARCÈLEMENT ENTRE PAIRS

Définitions et concepts

Novembre 2023

Chaque enfant doit être protégé contre toute forme de violence physique ou mentale

Convention internationale des droits de l'enfant (Art. 19)

INTRODUCTION

Le phénomène du harcèlement entre enfants/jeunes existe depuis la nuit des temps, mais ce n'est que depuis quelques années qu'il est reconnu comme un problème de santé publique. Que ce soit à l'école, lors d'activités de loisirs, dans les transports ou encore sur les réseaux sociaux, le harcèlement trouve sa place dans tous les milieux collectifs. Ses conséquences, parfois sévères et irréversibles, affectent la santé mentale et le bien-être émotionnel non seulement des victimes, mais également des témoins et des auteurs et autrices, impactant aussi leur développement social et académique.

Face à ce constat, la Commune de Lutry s'engage à lutter contre cette forme de violence en soutenant activement les enfants et jeunes touché-e-s de près ou de loin par le harcèlement. L'objectif est de favoriser un environnement sain, sécuritaire et stimulant, propice à leur bien-être et à leur épanouissement.

Ce document a été élaboré pour éclairer toute personne s'intéressant à la problématique du harcèlement en offrant une vue d'ensemble éclairée sur le sujet.

COMPRENDRE LE HARCÈLEMENT

1.1 Définir le harcèlement

Le harcèlement ou intimidation entre pairs est une forme de comportement agressif et nuisible qui se produit entre les enfants/jeunes. Ce comportement peut survenir dans tous les contextes, que ce soit dans les classes, dans les cours de récréation, les vestiaires, sur le chemin de l'école, à la cantine et même lors d'activités sportives et extrascolaires.

La définition la plus communément répandue du harcèlement est la suivante :

Un·e enfant ou un·e jeune est victime de harcèlement/intimidation lorsqu'il·elle est exposé·e de manière répétée dans le temps à des actions négatives de la part d'un ou de plusieurs pairs et qu'il·elle se trouve dans l'incapacité de se défendre. (Olweus, 1999)¹

Selon cette définition, plusieurs caractéristiques sont essentielles à la présence de harcèlement entre pairs :

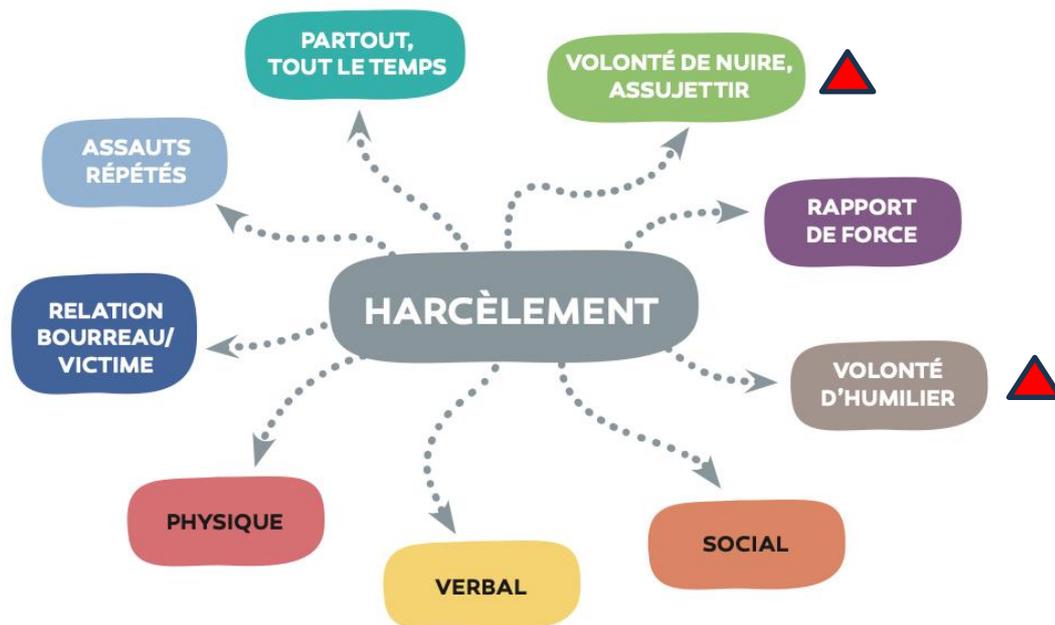
- Il implique un modèle de comportement répété dans le temps. Une victime est visée à plusieurs reprises dans le temps.
- Il présente un déséquilibre de pouvoir ou de force entre la victime et l'auteur·trice. Que ce soit un déséquilibre de pouvoir physique (la taille, la force), social (popularité, statut social) ou psychologique (intimidation, menaces), la victime n'arrive pas à se défendre seule et se sent impuissante face à/aux agresseur·euse·s.
- Bien que controversée et non unanimement acceptée, comme dans le cas du Canton de Vaud, certains chercheurs insistent sur l'intention délibérée de nuire. Toutefois, il est important de noter que certains enfants ne saisissent pas pleinement les conséquences de leurs actions sur autrui.

Outre la définition couramment acceptée du harcèlement, notre approche dans le Canton s'appuie également sur les travaux de Caroline Dayer qui, selon elle, les phénomènes de « harcèlement-intimidation entre élèves se caractérisent par les éléments suivants : la répétition de violences, un phénomène de groupe créant une asymétrie et entraînant une incapacité à se défendre pour l'élève ciblé. La pression à la conformité et la peur sont les forces qui unissent le groupe, bien que celui-ci ne soit pas un bloc monolithique » (Dayer, 2020)².

¹ Olweus, D. (1999). *Violence entre élèves, harcèlement et brutalité, les faits, les solutions*. Paris, France : ESF.

² Dayer, Caroline. 2020. [Quand les violences se donnent un genre : Enjeux et pratiques de management.](#)

Note importante : Même si certains actes de violence ne correspondent pas strictement à la définition du "harcèlement", ils ne doivent pas être sous-estimés ou ignorés. Chaque manifestation de violence nécessite attention et intervention.



Note : Tiré de Guilloux, 2018, p.25. ³

1.2 Les différentes formes de harcèlement

Le harcèlement se manifeste de multiples façons. Identifier et anticiper ces manifestations est crucial, d'autant plus que ces formes de harcèlement peuvent coexister simultanément.

On retrouve ainsi :

1. **Harcèlement verbal** : le harcèlement verbal consiste à faire des commentaires désobligeants ou offensants à une personne. Cela peut se traduire par des insultes, des moqueries, des critiques constantes, des menaces ou des propos discriminatoires. Les agresseurs utilisent souvent la stigmatisation, la dévalorisation ou l'humiliation pour intimider leurs victimes.

Exemple : Des moqueries sur l'apparence physique d'un enfant comme sur sa couleur de peau, sa religion ou encore son orientation sexuelle. Les insultes et les moqueries peuvent être adressées directement à la victime ou faites en son absence.

³ Guilloux, R., Debardieux, E. 2018. *Situation de harcèlement entre élèves*. Retz

2. Harcèlement physique : le harcèlement physique implique des actes de violence ou d'intimidation physiques, tels que des coups, des bousculades, des crachats, des vols ou des destructions de biens. Les enfants qui sont victimes de harcèlement physique peuvent avoir des marques physiques visibles, telles que des ecchymoses, des coupures ou des égratignures, mais ce n'est pas toujours le cas.

Exemple : l'enfant est régulièrement poussé·e et frappé·e dans la cour de récréation, et ses affaires scolaires sont endommagées.

3. Harcèlement psychologique/social : le harcèlement psychologique est une forme de harcèlement qui peut causer des dommages émotionnels à la victime. Les agresseurs utilisent souvent la manipulation, la diffamation ou l'isolement social pour intimider leur victime.

Exemple : l'enfant est continuellement exclu·e des activités de classes et des fausses rumeurs circulent à son sujet.

4. Harcèlement en ligne : Avec l'avènement de l'ère numérique ces dernières années, une nouvelle forme de harcèlement a émergé : le harcèlement en ligne, ou cyberharcèlement. Ce type de harcèlement utilise les technologies de l'information et de la communication, se déployant à travers divers canaux numériques tels que les réseaux sociaux, les applications de messagerie, les forums en ligne, ou d'autres plateformes de communication en ligne.

Cela se caractérise par la diffusion de rumeurs, la publication de photos ou de vidéos dégradantes, la création de faux profils dans le but de harceler une personne, le partage de commentaires offensants, ou d'autres formes de comportement agressif dans l'espace numérique. Cette forme de harcèlement peut avoir un impact profond et persistant sur la victime, en raison de sa nature omniprésente et souvent anonyme. De plus, la spécificité du cyberharcèlement réside dans sa capacité à franchir les frontières de l'espace physique, permettant aux agressions de se poursuivre jusqu'à la maison, et ce, sans limite de temps. Mais aussi, l'ampleur et la rapidité de diffusion de l'information sur Internet peuvent amplifier significativement l'impact du harcèlement.

Exemple : Le·la jeune reçoit des messages menaçants ou une photo embarrassante de lui·elle circule sur les groupes WhatsApp.

1.3 Les signes et symptômes

« Être victime d'intimidation suscite chez les jeunes beaucoup de détresse et se traduit généralement par des changements de comportement » (Saint- Pierre, 2013, p.13)⁴

La reconnaissance des signes du harcèlement est cruciale pour intervenir rapidement et efficacement. Néanmoins, ces symptômes peuvent avoir plusieurs origines et ne sont pas toujours reliés au harcèlement. De plus, chaque enfant ou adolescent a sa propre manière d'exprimer sa détresse. C'est pourquoi, avant de tirer des conclusions hâtives, il est essentiel d'avoir une discussion ouverte et approfondie avec l'enfant ou le-la jeune afin d'identifier la nature de ce problème (s'il y en a véritablement un) tout en gardant à l'esprit que le harcèlement pourrait être un facteur en jeu.

Ces signes peuvent être notamment :

Un changement de comportement soudain : Des modifications abruptes dans le comportement d'un enfant peuvent souvent être le premier signe d'une difficulté. Cela peut inclure une augmentation de l'agressivité, une rétraction sociale, ou même un changement dans la façon dont l'enfant interagit avec les membres de la famille ou les amis. Ces changements peuvent être le résultat de la manière dont l'enfant exprime et gère le stress ou la peur générée par la situation de harcèlement.

De l'évitement sur les sujets de discussion qui concernent les activités scolaires, parascolaires ou sociales et/ou de l'évitement et de la crainte lorsqu'il doit s'y rendre.

Des difficultés de concentration et une baisse des performances scolaires. L'enfant victime de harcèlement peut commencer à manifester des difficultés scolaires, une baisse de notes, une réticence à aller à l'école ou encore un manque d'intérêt pour ses cours. La situation peut être source d'angoisse et par conséquent affecter son estime de soi et sa motivation à réussir à l'école.

Des symptômes physiques. Des problèmes physiques peuvent apparaître, comme des maux de tête, des maux d'estomac, des troubles du sommeil ou des changements inexplicables de poids. Ces manifestations peuvent être des réponses physiques liées au stress et à l'anxiété

⁴ Saint-pierre, f. 2013. *Intimidation, harcèlement. Ce qu'il faut savoir pour agir*. Éditions du CHU Sainte-Justine. Montréal.

de la victime. Parfois, ces symptômes corporels peuvent être l'unique indicateur de harcèlement, notamment lorsqu'il·elle ne se sent pas à l'aise pour en parler.

Des symptômes psychologiques. Des problèmes émotionnels tels que l'anxiété, la dépression, l'irritabilité, une faible estime de soi ou encore des pensées suicidaires peuvent être des signes d'un harcèlement persistant. Ces problèmes peuvent se prolonger alors même que le harcèlement n'a plus lieu, nécessitant souvent une intervention psychologique par un professionnel pour aider l'enfant à retrouver une bonne santé mentale.

Un isolement social. L'enfant ou le·la jeune cible de harcèlement peut éviter certaines activités sociales, se renfermer sur lui·elle-même ou rencontrer des difficultés à se faire de nouveaux·elles ami·e·s. Cela peut être une conséquence directe du harcèlement, en particulier dans les cas où les harceleurs ont tenté d'isoler la victime de ses pairs par diverses manipulations (rumeurs, exclusion, humiliation, mensonges ...)

1.4 Les conséquences du harcèlement

Les **victimes** de harcèlement scolaire peuvent éprouver diverses conséquences à court et à long terme. Comme mentionné au point précédent, sur le plan émotionnel, elles peuvent ressentir une augmentation de l'anxiété, de la dépression et une faible estime d'elles-mêmes.

Au niveau scolaire, elles courent un risque accru d'échec et peuvent développer une phobie scolaire engendrant parfois une déscolarisation.

Sur le plan physique et psychologique, des problèmes psychosomatiques peuvent survenir, accompagnés de troubles alimentaires, d'un sentiment d'impuissance, d'isolement et de honte. Dans des cas plus extrêmes, ces victimes peuvent se livrer à de l'automutilation ou même à des pensées suicidaires qui, parfois, se concrétisent.

À long terme, les adultes ayant été harcelé·e·s pendant leur enfance peuvent continuer à ressentir des effets négatifs, tels qu'une tendance à la victimisation, une faible estime de soi, et des inclinaisons dépressives. De plus, la probabilité qu'ils aient tenté de se suicider à l'adolescence est multipliée par quatre.

Quant aux **auteurs-trices** du harcèlement, ils présentent souvent des comportements antisociaux. S'ils ne sont pas corrigés, ils risquent de développer un sentiment d'impunité et de toute-puissance. En grandissant, ces comportements peuvent évoluer vers des difficultés à établir des relations sociales saines. De plus, ces actions peuvent évoluer vers des actions criminelles et être un signe précurseur de futures violences, qu'elles soient sexuelles, conjugales ou intrafamiliales.

À une échelle plus large, le harcèlement a un impact sur le **climat scolaire**. Il peut engendrer un environnement marqué par la peur et l'impunité, ce qui affecte négativement l'apprentissage et le bien-être psychosocial des élèves, y compris les témoins. Enfin, il a été observé que les écoles où le harcèlement est courant ont des taux d'échec et d'abandon scolaires plus élevés.

Pour plus d'information, voici une petite vidéo réalisée par l'unité PSPS sur la thématique : [Harcèlement-intimidation entre élèves : clarifications théoriques.](#)